



Pôle Aide à la Personne  
Direction de l'Autonomie  
Service de l'Autonomie des Personnes Agées  
et des Personnes Handicapées

# NOTICE EXPLICATIVE

## du formulaire de demande de l'allocation personnalisée d'autonomie

- (1)** Cocher la case correspondante.
- (2)** Dans ce cas, joindre un avis d'admission et si l'établissement n'est pas dans le Bas-Rhin, un arrêté de tarification.
- (3)** Précisez. Par exemple : domicile d'un proche (fille/fils etc...).
- (4)** Ne pas remplir si le demandeur réside à son domicile depuis plus de 3 mois. Toutefois, à préciser si le demandeur réside :
  - à son domicile depuis moins de 3 mois;
  - est actuellement hébergé en établissement;
  - est actuellement hébergé au titre de l'accueil familial;
  - est actuellement hébergé par un proche.
- (5)** Par conjoint, il est entendu l'époux / l'épouse, le concubin / la concubine ou la personne avec laquelle le demandeur a conclu un PACS.
- (6)** Française / ressortissant de l'Union Européenne / autre... (précisez).
- (7)** Célibataire, marié, divorcé, veuf, concubinage, PACS... (précisez).
- (8)** Joindre à la demande une copie du jugement.
- (9)** A remplir si l'adresse du conjoint est différente de celle du demandeur.
- (10)** A remplir si la personne qui a complété le formulaire n'est pas le demandeur lui-même.

- (11)** Les éléments relatifs aux revenus et au patrimoine du demandeur servent uniquement au calcul de la participation éventuelle à la charge du demandeur.  
Si le présent formulaire ne permet pas de faire figurer l'ensemble des éléments du patrimoine, il est nécessaire de les indiquer sur une feuille séparée.
- (12)** Précisez le montant (cf. attestation bancaire à joindre à la présente demande) pour le demandeur et, le cas échéant, pour son conjoint, son concubin ou la personne avec laquelle il a conclu un PACS.
- (13)** A renseigner pour le demandeur et, le cas échéant, pour son conjoint, son concubin ou la personne avec laquelle il a conclu un PACS.
- (14)** Par exemple : maison, immeuble, appartement **non loués**. Ne pas mentionner la résidence principale si elle est occupée par le demandeur, son conjoint, son concubin, la personne avec laquelle il a conclu un PACS, ses enfants ou petits-enfants.
- (15)** Il s'agit de la valeur locative figurant sur le dernier relevé des taxes foncières.
- (16)** Par exemple : terres, forêts **ne rapportant aucun revenu foncier**.
- (17)** Rayer la mention inutile.

## **LISTE DES PIÈCES A FOURNIR A LA DEMANDE \***

### **I - Pièces à joindre impérativement à la demande :**

- une photocopie du **livret de famille** ou de la **carte nationale d'identité** ou d'un **passeport de la Communauté Européenne** ou de **l'extrait d'acte de naissance** ou d'une copie de la **carte de résidence** ou du **titre du séjour**, en cas de nationalité étrangère du demandeur.
- une photocopie du dernier **avis d'imposition** ou de **non-imposition** à l'impôt sur le revenu du demandeur, de son conjoint ou de la personne vivant maritalement avec le demandeur, ou ayant conclu un PACS.
- un relevé d'identité bancaire ou postal du demandeur.
- une attestation bancaire précisant le montant des avoirs (comptes bancaires, assurances vie, placements ...).

### **II - Pièces à joindre à la demande selon la situation du demandeur :**

- une photocopie du dernier relevé de la taxe foncière sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties.
- pour les personnes résidant en établissement : un avis d'admission, un arrêté de tarification si l'établissement n'est pas dans le Bas-Rhin et un relevé d'identité bancaire au nom de l'établissement (il appartient au directeur de l'établissement de fournir ces documents au demandeur).
- une copie du jugement de tutelle, curatelle, sauvegarde de justice.
- une attestation bancaire annuelle pour les revenus soumis au prélèvement libératoire sur les produits de placement à revenu fixe (article 125A du code général des impôts).

**\*En l'absence de ces pièces, le dossier ne sera pas traité**